

COMPTE-RENDU de SÉANCE DU 29 JUIN 2020

L'an DEUX MIL VINGT, le vingt-neuf juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BERTRAND, Maire, exceptionnellement à la salle de restauration scolaire de Grainville sur Ry, 72 rue des Ecoles, afin de respecter les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur dans le cadre de l'épidémie de covid-19.

Étaient Présents : M. BERTRAND Jean-Pierre, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. BOY Vincent, M. MAHIEUX Philippe, M. FOULONGNE Joël, Mme LEVAVASSEUR Françoise, M. DAUFRESNE Adrien, Mme PERTUZON Magalie, Mme BOUST Denise, Mme VERLEYE Catherine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Était absent excusé : M. PREVOST Patrice

M. PREVOST a donné pouvoir à M BERTRAND.

Secrétaire de séance : Mme VERLEYE Catherine

SÉANCE A HUIS CLOS

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huis clos.

Suite à un vote à mains levées, le conseil a accepté à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos.

TAUX COMMUNAUX DES TAXES LOCALES DE L'ANNEE 2020

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux des 2 taxes locales pour l'année 2020 comme suit :

	Taux 2019	Taux 2020	Evolution
Taxe foncière (bâti)	21,15 %	21,15%	0 %
Taxe foncière (non bâti)	48,87 %	48,87 %	0 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

SUBVENTIONS 2020

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de verser les subventions suivantes pour l'exercice 2020 :

- Club de l'Amitié	550,00 €
- Association Sportive et Culturelle de Ry, Saint Denis le Thiboult, et Grainville sur Ry (ASCRDG)	280,00 €
- ASCRDG Subvention exceptionnelle Festival	400,00 €
- Collège Emile Chartier (Participation séjour : 1 élève x 25 €)	25,00 €
- F.N.A.C.A.	80,00 €
- Union Nationale des Combattants	80,00 €
- Union Musicale de Ry	220,00 €
- Association Chat L'Fée	100,00 €
- La Farandole	2 925,25 €

Dépenses inscrites à l'article 6574 du budget primitif 2020

- C.C.A.S. de la commune de Grainville sur Ry	3.000,00 €
---	------------

Dépense inscrite à l'article 6573 du budget primitif 2020

VENTE D'HERBE

Le Conseil Municipal décide de conclure une vente d'herbe sur pied sur les parcelles de terrain appartenant à la commune cadastrées section A sous les numéros 720 pour une contenance de 2ha.20a. et 783 pour une contenance de 95a.50ca.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le conseil municipal,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat du fonctionnement de l'exercice 2019,
 Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 139 590,94 €,
 Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Détermination du résultat :	
Résultat de l'exercice 2019	43 627,10 €
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du CA) -Excédent reporté N-1	95 963,84 €
Résultat à affecter	139 590,94 €
Détermination du besoin de financement de la section investissement :	
Résultat de la Section d'investissement en 2019	-11 539,46 €
+ Restes à réaliser en recettes d'investissement 2019	0,00 €
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2019	0,00 €
+ Solde d'exécution reporté (001)	-9 279,95 €
Besoin de financement de la section investissement	-20 819,41 €
Affectation du résultat :	
Résultat à affecter	139 590,94 €
Couverture de besoin de financement	20 819,41 €
= Solde disponible affecté comme suit :	118 771,53 €
Total affecté au compte 1068 en 2020	20 819,41 €
Excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 en 2020)	118 771,53 €
Résultat reporté en investissement (ligne 001 pour 2020)	-20 819,41 €

BUDGET PRIMITIF 2020

Le conseil municipal, après délibération, Approuve à l'unanimité et vote le budget primitif qui s'équilibre en dépenses en recettes comme suit :

- Section de Fonctionnement : 403 148,00 €
- Section d'investissement : 78 060,00 €

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DE SYNCICATS :

SIAEPA DU CREVON (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT) :

Election du Président, des vice-présidents et délégués :

Président : M. Robert CHARBONNIER

Vice-Présidents : M. François DELNOTT, Maire de Saint Denis le Thiboult et M. Philippe PICARD, maire de Blainville Crevon

M. Jean-Pierre BERTRAND a été nommé délégué suppléant à la commission d'appel d'offres

M. Vincent BOY a été nommé membre du bureau du syndicat

SIVOM DE RY (SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE)

Election du Président, vice-présidents et référents :

Président : M. Christophe HOGUET

1^{er} vice-président : M. François DELNOTT

2^{ème} vice-président : M. Jean-Pierre BERTRAND

Référent Grainville sur Ry : Mme Denise BOUST

Ressources humaines : Renouvellement de contrat, départ en retraite

Demande de remplacement mobiliers école et cantine de Ry

Demande de remplacement des peintures des classes de l'école de Grainville sur Ry

Un PEDT (projet éducatif de territoire) concernant la garderie de Saint Denis le Thiboult « La Farandole » a été rédigé et présenté par Monsieur DELNOTT. Divers échanges ont eu lieu afin d'apporter des précisions.